

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossiers

- LES FINANCES
- LE CONSEIL MUNICIPAL



www.geudertheim.fr

Retrouvez-nous sur 

N°48
SEPTEMBRE 2020

Éditorial



Pierre GROSS
Maire de Geudertheim

Chères habitantes,
chers habitants,

Avant tout, je vous espère tous en bonne santé. La période que nous vivons ici dans notre commune, mais aussi partout dans le monde est une épreuve qui bouscule nos modes de vie.

Au début de ce contexte difficile, le 15 mars 2020 ont eu lieu les élections municipales. Merci à tous les électeurs de notre commune qui ont désigné les 23 membres du conseil municipal pour les six années à venir, conseil installé officiellement le jeudi 28 mai. Je suis très fier de porter à nouveau les couleurs de notre République au sein de notre commune et je vous assure que je m'engagerai avec toute l'équipe municipale pour mériter la confiance que vous m'avez accordée.

Notre période estivale s'achève tout doucement et les enfants de notre village ont retrouvé le chemin de l'école. Cette rentrée reste malheureusement marquée par la présence et la résurgence de la pandémie de la Covid-19 dans bien des régions. Le respect des gestes barrières reste la mesure la plus efficace pour contrer ce virus, ne nous relâchons pas !

À travers ce premier G'IM de la nouvelle mandature, vous pourrez prendre connaissance des actualités de notre collectivité depuis les élections et les nouveaux élus vous sont présentés. L'équipe de rédaction aura l'honneur, elle, de se présenter lors de la parution de notre prochain bulletin communal.

Le dossier important de l'année est effectivement le démarrage des travaux de notre nouvel ensemble école maternelle et périscolaire. Je veux vous assurer qu'il avance à un rythme soutenu et que, malgré les contraintes Covid-19 et autres, notre projet est en bonne voie, soutenu financièrement par nos différents partenaires à plus de 50 %.

C'est rempli d'espérance en l'avenir que je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Cordialement,
Pierre Gross

Sommaire

3 à 11
Geud'actus

12-13
Dossier « Finances »

14-15
Dossier « Conseil municipal »

16-17
Infos pratiques

17
Le calendrier

18 à 23
Tribune ouverte

24-25
Anniversaires

26 à 28
État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 16 novembre 2020 pour parution fin décembre

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédacteur en chef :
Arny Eyer mann

Comité de rédaction :
Prazères Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson,
Dominique Mochel, Barbara Neunreuther,
Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil, Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung,
Bulle d'Amour Photographe, Nicolas Jousse lin,
Jean-Marie Marxer, Aurélie Oberti-Garçon

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 300 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Septembre 2020 - Dépôt légal en cours

Cette nouvelle page introductive à la rubrique **Geud'actus** présentera dorénavant, sous la forme d'une rétrospective photographique, quelques manifestations régulières organisées par la commune et/ou par des associations.

ÉVÈNEMENTS PASSÉS



12 janvier : le maire Pierre Gross a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants à la salle des mariages. En 2019, il y a eu 190 arrivées pour 90 départs. Geuderthelm compte 2 259 habitants au 1^{er} janvier 2020.



24 janvier : la commune a organisé la soirée des forces vives au *Waldeck* pour remercier le personnel communal, les responsables associatifs et les membres des commissions communales pour leur implication.



7 mars : la Musique, en formation d'harmonie, sous la direction d'Édouard Riedinger et de Jérémy Ohlmann, a encore pu donner son concert annuel, dernière manifestation dans la commune à quelques jours du confinement.



14 juillet : la fête nationale s'est limitée au minimum cette année. Quelques membres du conseil municipal ont déposé une gerbe sur le monument aux morts et ont entonné *la Marseillaise* après la sonnerie *Aux morts*.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2019

Le Conseil municipal a :

- autorisé le Maire à signer l'avenant au bail de location de la chasse intercommunale Vendenheim, Lampertheim, Mundolsheim, Geudertheim prenant en compte la nouvelle superficie de 476 ha pour un loyer annuel de 1 000 €.
- approuvé l'avant-projet sommaire proposé par l'agence d'architecture LARCHÉ & METZGER lié au projet de construction d'une école et d'un périscolaire « maternelle ».
- adopté une motion pour le maintien du distributeur de billets du Crédit Mutuel à Geudertheim.
- émis un avis favorable aux régularisations foncières préconisées par la société ARCOS-SOCOS dans le cadre des travaux du GCO.

Séance du 31 janvier 2020

Le Conseil municipal a :

- approuvé le compte administratif 2019 avec un excédent global de clôture de 1 904 502,04 €.
- décidé de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt de 1 500 000 € au taux fixe de 0,53 % pour une durée de 15 ans avec remboursement constant du capital à échéance trimestrielle.
- décidé de maintenir les taux des taxes communales en 2020.

Séance du 14 février 2020

Le Conseil Municipal a approuvé le dossier relatif à l'avant-projet définitif lié à la construction d'une école et d'un périscolaire « maternelle » pour un budget prévisionnel de 2 298 000 € HT.

Les honoraires de l'agence d'architecture LARCHÉ & METZGER seront fixés sur la base de ce montant, un avenant au marché de maîtrise d'œuvre sera ainsi établi.

Séance du 28 février 2020

Le Conseil municipal a :

- décidé d'acquérir les deux parcelles suivantes :
 - section 18 n° 205 d'une contenance de 9,04 ares, au prix de 70 €/are, soit un montant total de 632,80 €, à M. André Muhl de Bietlenheim.
 - section 4 n° 2/68 d'une contenance de 0,39 ares, au prix de 3 000 €/are, soit un montant total de 1 170 €, aux consorts Bastian de Geudertheim.
- décidé de maintenir le prix forfaitaire de 100 € du miroir facturé au Syndic *Les Puisatiers* et émis un avis favorable pour une demande identique introduite par la société B&H Immobilier, gestionnaire de la résidence *SDC du Château* au prix de 100 €.
- émis un avis favorable à la cession de bail de la chasse communale lot 1/plaine de l'association de chasse Im Bruch-Lohgraben à l'association nouvellement créée et dénommée *Association de chasse Geudertheim-Weitbruch* à compter du 1^{er} mars 2020. Les autres termes du contrat de bail sont maintenus.
- émis un avis favorable pour le programme d'action 2020 lié aux travaux proposés par l'Office national des forêts avec plusieurs observations.
- approuvé la modification n° 3 du plan local d'urbanisme conformément au dossier présenté. Ce dossier sera publié dans la presse locale, sur le Géoportail de l'urbanisme, le site de la commune et affiché aux portes de la mairie.
- adopté le budget primitif 2020 tel que proposé, cf. dossier Finances.
- approuvé le plan de financement prévisionnel lié au projet de construction d'une école et d'un périscolaire « maternelle ».

Dernière séance de la mandature

Le Maire remercie chaleureusement tous les membres du Conseil municipal. Ce dernier s'est investi pendant toute la mandature sans défection. Il souligne le soutien des adjoints et des conseillers, leur engagement à ses côtés et la confiance qu'ils lui ont accordée. Il précise que cette mandature était une belle aventure menée pour le bien de la Commune de Geudertheim. Il ajoute qu'ensemble rien n'est plus motivant que l'engagement de chacun dans le cadre de la réalisation de beaux projets. **Un grand merci à toute l'équipe !**

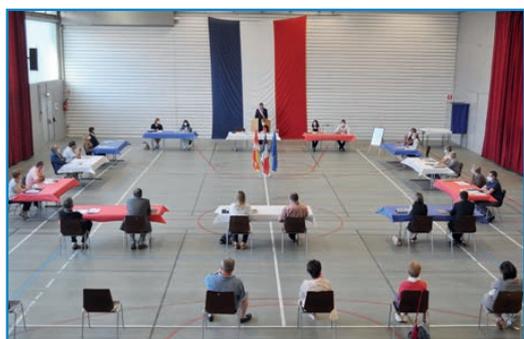
Séance d'installation du Conseil municipal le 28 mai 2020

En présence d'un nombre limité de citoyens, l'élection du maire s'est déroulée le jeudi 28 mai 2020 à 19 heures sous la présidence de la doyenne Béatrice Treil assistée du benjamin Yoan Heitz dans le rôle de secrétaire et d'un assesseur, Sabrina Ritter.

Pierre Gross, maire de Geudertheim, ouvre la séance du Conseil municipal et donne les résultats tels que constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020.

Liste conduite par	Intitulé de la liste	Suffrages recueillis	Sièges obtenus
M. Didier Knipper	Alternative 2020	207	2
M. Pierre Gross	Geudertheim 2020-2026	826	21

Pierre Gross a été reconduit dans ses fonctions de maire avec 20 voix sur 23. Dans la foulée, il a présenté la liste d'adjoints dans l'ordre : Yves Ohlmann, Marianne Peter, Jean-Luc Joachim, Béatrice Treil et Arny Eyer mann, qui a recueilli 21 voix sur 23.



La municipalité « maire-adjoints » a été mise en place. Elle a été complétée par les autres conseillers élus.

Le Conseil municipal a décidé la création d'un poste de conseiller municipal délégué.

Lecture de la Charte de l'élu local

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du Conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L1111-1 du Code général des collectivités territoriales, ce qu'a fait Pierre Gross avant d'en remettre une copie aux conseillers municipaux.

Séance du 5 juin 2020

Le Conseil municipal a :

- donné un certain nombre de délégations au maire pour la durée de son mandat dans divers domaines mentionnés à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- fixé les taux et montants des indemnités de fonction du maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué à compter du 29 mai 2020.
- émis un avis favorable à la mise en œuvre d'un programme de formations destinées aux élus locaux. Les conseillers municipaux ont adopté un règlement intérieur, lié au bon fonctionnement interne du conseil municipal, qui en précise les modalités et les détails.
- mis en place les commissions communales ou intercommunales (cf. Dossier « Conseil municipal »).
- désigné des membres pour représenter la commune de Geudertheim dans divers organismes extérieurs.
- créé un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mai 2020, un poste d'animateur à temps complet à compter du 1^{er} juin 2020, deux postes d'adjoints d'animation à 20/35^e pour les périscolaires à compter du 15 août 2020, deux postes d'Atsem principal à 30/35^e pour l'école maternelle à compter du 15 août 2020.
- émis un avis favorable à la non-factorisation du droit d'écolage du 3^e trimestre 2019/2020.
- donné son accord de principe à la création de l'Association Foncière Urbaine Autorisée (AFUA) *Die Binn*, intégrant la zone UB5 du PLU qui forme une « dent creuse » (espace non construit entouré de parcelles bâties).
- émis un avis favorable à dissocier les tarifs de garde et études surveillées, seules sommes éligibles aux chèques CESU, de ceux des repas et goûters à compter de la rentrée scolaire 2020/2021, afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur, sans en modifier le coût global.
- émis un avis favorable au changement de partenaires de chasse de l'association *Glaswinckel*.
- procédé à la dénomination de la future voie de desserte du lotissement *Lichtstoekerweg* : rue des Sureaux.
- émis un avis favorable pour procéder à l'enquête publique préalable liée au déclassement de l'affectation publique d'une partie de la rue de la Paix sur un tronçon de 65 m et une surface de 368 m² environ, en application de l'article L161-10-1 du Code rural et de la pêche maritime et du Code des relations entre le public et l'administration.



La future voie de desserte du lotissement *Lichtstoekerweg* : rue des Sureaux.

Séance du 10 juillet 2020

Le Conseil municipal a :

- procédé à l'élection de sept conseillers municipaux délégués et de quatre suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020.
- autorisé le Maire à signer l'arrêté lié au permis de construire d'une école et d'un périscolaire « maternelle », après instruction par les services de l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique).
- émis un avis favorable à la mise en œuvre de la convention partenariale dans le cadre du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire Nord lié au projet de construction d'une école et d'un périscolaire « maternelle ».
- émis un avis favorable à la convention financière actant un montant de participation de 200 079 € du Conseil départemental du Bas-Rhin pour la création d'un périscolaire « maternelle ».
- approuvé la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme liée à la modification simplifiée n°1 du PLU de Geudertheim et émis un avis favorable à la mise en œuvre de l'enquête publique y afférente, du 21 septembre au 21 octobre 2020.
- procédé à la réélection des membres de la CIAF (Commission intercommunale d'Aménagement foncier) et de la CCAF (Commission communale d'Aménagement foncier).
- autorisé la modification des quotités horaires de deux agents à compter du 1^{er} septembre 2020.
- émis un avis favorable au recrutement d'un agent vacataire pour effectuer les travaux de graphisme et de mise en page liés à la confection d'un bulletin communal par trimestre pour la durée de la présente mandature. La vacation est fixée à 600 € net avant prélèvement à la source.
- créé à compter du 25 août 2020 un poste d'adjoint territorial d'animation faisant fonction d'Atsem pour les besoins de l'école maternelle, un poste d'un agent faisant fonction d'Atsem en contrat CEC (Contrat emploi compétences) pour les besoins de l'école maternelle, et un poste d'adjoint d'animation polyvalent affecté au périscolaire *Les Loustics*.
- décidé de recourir à un contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance dès la rentrée scolaire 2020/2021 qui s'effectuera au périscolaire *Les Pitchouns*.
- décidé de revaloriser les tarifs des concessions au cimetière communal comme suit :
 - Tombe simple 15 ans : 75 €
 - Tombe double 15 ans : 150 €
 - Columbarium 15 ans : 501 €

Séance du 6 août 2020

Le Tribunal administratif a annulé l'élection du 10 juillet 2020 des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales pour non-respect de l'alternance homme/femme sur l'ensemble de la liste des élus. Le Conseil municipal a procédé à de nouvelles élections en respectant strictement cette alternance.

VISITE DU BAN COMMUNAL

Une sortie vélo a été organisée le 20 juin 2020 avec l'ensemble du Conseil municipal. Les nouveaux élus ont pu visiter les biens communaux. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 à la Mairie, où un premier tour d'horizon a été fait avec la visite de la salle du Conseil, des archives municipales et de la Maison de la culture située juste en face. La suite de la visite se passe rue du Moulin avec la Maison des sœurs puis l'église catholique St-Blaise et sa chapelle funéraire de la famille Schauenbourg, ancienne propriétaire du Château. Le parcours continue autour des deux lavoirs au sud du village, avant de remonter à grands coups de pédales vers le nord pour y découvrir le lotissement *Lichtstoekerweg*, les bassins de rétentions d'eaux et la station de lavage pour engins agricoles. La promenade se poursuit à l'extérieur du village, vers la zone de loisirs avec le terrain multisports (city stade), le terrain de pétanque, puis la microzone d'activités ; une dernière visite du *Waldeck*, avec sa salle d'haltérophilie-musculation et le local des jeunes de la Basse-Zorn, avant de découvrir le stade de foot et sa nouvelle buvette en construction. Pour finir cette belle et agréable matinée, un barbecue est organisé à la pépinière, au cœur de la forêt.





LE CORONAVIRUS N'A PAS GAGNÉ LA BATAILLE DU FLEURISSEMENT !

Pendant le confinement, la question du fleurissement s'est posée à plusieurs reprises. Fleurissons-nous les rues de notre village partiellement, pas du tout, ou comme les autres années ? Pour soutenir nos horticulteurs, les Établissements Schwarz et les Jardins du Sonnenhof, et comme le fleurissement est un label de la qualité de vie, il a été décidé que les rues de notre commune seront embellies comme d'habitude. En revanche, l'organisation des deux journées de plantation a dû tenir compte des règles sanitaires et a été chamboulée. Tôt le matin, un train de fleurs sillonnait le village et déposait à chaque espace vert les plants qui étaient ensuite positionnés sur chaque parterre. Dans l'après-midi, quelques membres de l'équipe orange et les agents communaux ont planté, une personne par parterre. Ce n'était pas évident de se retrouver seul et de ne pas pouvoir échanger. Mais ils ont été efficaces. En deux jours, environ

2 600 fleurs, 72 vasques sur candélabres et 131 jardinières ont métamorphosé notre village, apportant couleurs et gaieté. Petite nouveauté cette année, les parterres ont été paillés avec des cosses de sarrasin cherchées au moulin Meckert-Diemer à Krautwiller. Le paillage naturel a pour objectif de protéger les végétaux, d'enrichir le sol et d'améliorer les conditions de culture. Il permet de limiter fortement les opérations de désherbage manuel, si coûteuses en énergie pour les agents. Il maintient l'humidité dans le sol, freine l'action du vent et du soleil qui augmente l'évaporation. Dans la nature, la terre n'est pratiquement jamais nue. Elle est toujours recouverte par un végétal ou par des déchets de végétaux.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES AUTREMENT

Cette année, il n'y a pas eu d'inscription au concours des maisons fleuries et d'ailleurs pas de concours comme précédemment. Le village a été partagé en 4 zones. En juillet et en septembre, les membres de la commission



Aménagement et fleurissement, répartis en 4 groupes, ont parcouru à vélo chaque rue du village et ont relevé les maisons et balcons fleuries en prenant en compte la vue d'ensemble, l'harmonie, la diversité, la créativité, l'aménagement... Courant novembre, une invitation sera envoyée à chaque sélectionné. Ces participants verront leur talent reconnu et recevront une récompense sous forme de bons d'achat au cours d'une soirée conviviale, car ils contribuent à l'embellissement du village en appuyant les efforts entrepris par la commune dans ce domaine, et donnent ainsi une belle image de Geudertheim.

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ET DU PÉRISCOLAIRE MATERNELS

Dans le G'IM n° 47 de décembre 2019, le dossier vous a été présenté. Que s'est-il passé depuis ? Le point sur l'état d'avancement du dossier :

- Le permis de démolir de l'immeuble a été accordé le 13 mars 2020 et a fait l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Strasbourg introduit par l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA).
- La Commune de Geudertheim a mandaté Maître Nicolas Olszak, avocat, pour défendre ses intérêts ; les honoraires de l'avocat s'élèvent à ce jour à 12 900 €.
- Le 9 juin 2020, le Tribunal administratif a rendu son jugement et a rejeté la requête de l'ASMA.
- L'agence d'architecture LARCHÉ & METZGER a déposé la demande de permis de construire liée au projet de construction le 8 avril 2020. Le permis a été accordé le 23 juillet 2020.
- Le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral du 19 juin 2020 dans le cadre du projet a été réalisé le 3 août 2020 par Archéologie Alsace. Suite aux résultats de l'opération, le terrain est libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive.
- L'avis d'appel public à la concurrence, concernant 21 lots, a été publié le 25 juin 2020 dans les Dernières Nouvelles d'Alsace et sur la plate-forme <https://alsacemarchespublics.eu>. La date limite de réception des plis était fixée au 28 juillet 2020 à midi aux entreprises.



- Une réunion en présence de la mission de maîtrise d'œuvre et des membres de la commission Appel d'offres s'est tenue le 7 septembre 2020 pour l'attribution des lots.
- Les travaux de démolition des dépendances du 81 rue du Général de Gaulle ont été réalisés du 27 au 29 août 2020.
- Un courrier adressé au Président du Conseil départemental est lié à la mise à disposition à l'euro symbolique du bien situé au 81 rue du Général de Gaulle.

Affaire à suivre...

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020



Félicitations aux enfants de la grande section pour cette année scolaire particulière et bonne réussite au CP



Les CM2 rejoignant le collège de Hoerdt

TRAVAUX À L'ÉCOLE

En cet été 2020, les traditionnels travaux à l'école élémentaire ont été un peu plus importants qu'à l'accoutumée. Afin d'accueillir les 152 élèves inscrits, une sixième classe a été ouverte à la rentrée. Elle est encadrée par Laetitia Stebler, une enseignante habitant Geudertheim, qui a rejoint l'équipe. La salle informatique a été repeinte et transformée en salle de classe pour y accueillir Stéphanie Jeuch et 27 élèves de CE2. Du mobilier et un TBI (Tableau Blanc Interactif) neufs complètent cet équipement. La moitié des salles de classes est désormais pourvue de TBI. Par ailleurs, la cour a été dotée de bancs neufs et un marquage au sol a été réalisé en réponse à un projet concerté des deux écoles. Notons enfin que les deux bâtiments scolaires seront très prochainement raccordés au réseau de fibre optique. L'ensemble de ces travaux se chiffre à environ 17 320 €.



20/20 POUR LA RENTRÉE 2020 ?

Comme dans toutes les écoles, ce mardi 1^{er} septembre, synonyme de rentrée des classes, celle-ci s'est déroulée dans un contexte inédit après un printemps tourmenté. À l'école élémentaire, l'ouverture d'une sixième classe permet



d'accueillir 152 élèves. Les CE1, très nombreux, sont répartis en deux classes à double niveau encadrées respectivement par Anne Guillon (avec des élèves de CE2) et Laetitia Stebler (avec des CP). Plus loin, 99 élèves se sont rendus à l'école maternelle. 28 élèves de petite section, répartis dans les quatre classes, ont fait leurs premiers pas à l'école accompagnés de leurs parents, dont les masques servaient aussi à dissimuler certaines émotions... Enfants et adultes s'accordent désormais à espérer que cette nouvelle année scolaire se déroule de la manière la plus sereine possible !

ÇA BOUGE CHEZ LE PERSONNEL COMMUNAL PETITE ENFANCE !

Si le dernier trimestre scolaire a été très perturbé par la pandémie du coronavirus, vous ne verrez plus tout à fait les mêmes têtes à l'école maternelle ou au périscolaire à la rentrée de septembre. Ludivine Mercier, qui a donné entière satisfaction durant ses 10 années en tant que responsable du périscolaire, a été remplacée par Séverine Klipfel, en tant que responsable pédagogique des structures périscolaires et des affaires scolaires. Laissons-la se présenter elle-même.



Séverine Klipfel :

Je m'appelle Séverine Klipfel et suis issue du village de Kaltenhouse. J'ai deux enfants de 11 et 3 ans. Je suis de formation comptable, et après mes études je suis partie vivre dans le sud de la France (Pyrénées Orientales) pendant 7 ans, où j'ai été gérante d'une boulangerie-pâtisserie. En revenant en Alsace j'ai suivi une reconversion professionnelle dans le domaine de l'animation et j'ai rapidement trouvé du travail dans cette voie. J'ai eu la chance d'évoluer très rapidement et de passer tous mes diplômes dans le domaine de l'animation (BAFA, BADF, BPJEPS). J'ai travaillé pendant 10 années au sein de l'association ALEF (Association de Loisirs Éducatifs et de Formation) où j'ai appris mon métier d'animatrice et de directrice périscolaire. J'ai mis divers projets et séjours en place, en lien avec les associations du village

et autres : séjours ski-snow à Gérardmer, au Lac Blanc, à la Chapelle d'Abondance, et projets jardinage, modelage et land art, rallye photo et spectacle. Et malgré toutes ces belles aventures auprès de mes collègues et des enfants j'avais encore le souhait d'évoluer. Malheureusement cela ne s'est pas présenté à moi au sein de l'association. J'ai donc repris mon baluchon et suis partie pour de nouvelles aventures. J'ai eu l'opportunité d'être embauchée par la commune de Geudertheim pour mettre mes compétences au service d'une équipe périscolaire et Atsem. Cette embauche va me permettre de réaliser de nouvelles missions et de nouveaux projets.

Autres embauches :

À l'école maternelle, pour remplacer les Atsem Eda Kieffer, en congé parental, et Elsa Joachim, en congé maternité, Véronique Démoulin, adjoint d'animation faisant fonction d'Atsem, et Marina Vallejos, agent faisant fonction d'Atsem en contrat aidé CEC (contrat emploi compétences), sont venues rejoindre Patricia Paulen et Vanessa Meyer.

Au périscolaire, Camille Pfeiffer et Alain Ola Abouna, adjoints d'animation en contrat aidé CEC, sont affectés au périscolaire *Les Loustics*, tandis que Tiphany Ferreira, en contrat d'apprentissage pour préparer son CAP petite enfance en alternance, a rejoint Natacha Meiss et Jonathan Urlacher chez *Les Pitchouns*.

Delphine Royer remplace un agent en arrêt maladie.



Véronique Démoulin



Marina Vallejos



Camille Pfeiffer



Alain Ola Abouna



Tiphany Ferreira



Delphine Royer

GYMNASTIQUE DOUCE - MÉTHODE FELDENKRAIS

Les séances de groupe sont appelées « Prise de Conscience par le Mouvement ». Le mouvement, fait avec une attention fine à soi-même, amène à une meilleure perception de soi, de ce qui va bien et de ce qui va moins bien. Avec bienveillance et douceur, l'évolution conduit vers une harmonisation globale et permet de se mouvoir avec plus d'aisance, de plaisir, durant le cours comme plus largement dans sa vie. Cette approche jouera sur la relation à soi dans son ensemble, corps et esprit. C'est dans le respect de soi, de son rythme que nous pouvons avancer, quelle que soit la forme physique au départ. Il y a aussi une pratique de séance individuelle nommée « Intégration Fonctionnelle ».



Moshé Feldenkrais, physicien passionné d'arts martiaux, a conçu cette méthode dans les années quarante et l'a exercée jusqu'en 1984 en Israël, en France et surtout aux USA. Ses élèves ont proposé des formations en Europe de 28 semaines sur 4 ans. Certifiée praticienne en 1990, Dora a exercé d'abord à Grenoble puis en Alsace à partir de 2000. Son cours à Geudertheim a lieu le mardi de 14 h 45 à 15 h 45, au 7 rue des Cerisiers. 20 € pour 3 séances découverte. Groupe de 5 à 7 personnes. Le mardi à 19 h 30, la « méditation Assise Physique Vivante » peut prolonger cette démarche.

Contact : Dora Herrmann, tél : 03 88 59 39 58 / 06 84 40 47 21, courriel : herrmann.dora@gmail.com.

Site internet : www.vie-et-mouvement.asso.fr

Méthode Feldenkrais Prise de Conscience par le Mouvement

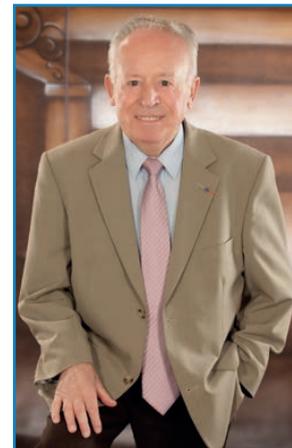
Gymnastique douce pour toute personne désireuse d'être bien dans son corps, de bouger avec plus d'aisance, de gagner en stabilité et de se faire plaisir.



© Christine BARROT IPELD Lyon France

UN COUPLE SYMPATHIQUE S'EN EST ALLÉ

André et Marline (née Weger) Garçon, les nouveaux Geudertheimois ne connaissent pas ce couple sympathique qui avait quitté le village pour se retirer à Haguenau, au début de ce siècle. André, colonel en retraite, et son épouse avaient rejoint Geudertheim (où Marline avait d'anciennes attaches familiales) à l'âge de la retraite et s'étaient de suite intégrés dans la vie du village. André avait une fibre associative très développée et a rendu d'éminents services à l'Amicale pongiste, au FCG dans les années quatre-vingts comme membre du comité et délégué de l'équipe fanion et à l'association théâtrale *Geydether Wackes* dont il fut membre fondateur en 1984 et même acteur, lui le francophone qui fit l'effort d'apprendre le dialecte que Marline parlait à la perfection, et à



l'Association Geudertheim Culture, Loisirs et Sport (AGCLS s'Mehlräd), créée en 1989. Ceux qui l'ont côtoyé se souviennent de sa joie de vivre, sa disponibilité, sa fidélité, son ouverture, sa sagesse. Ses interventions censées ont

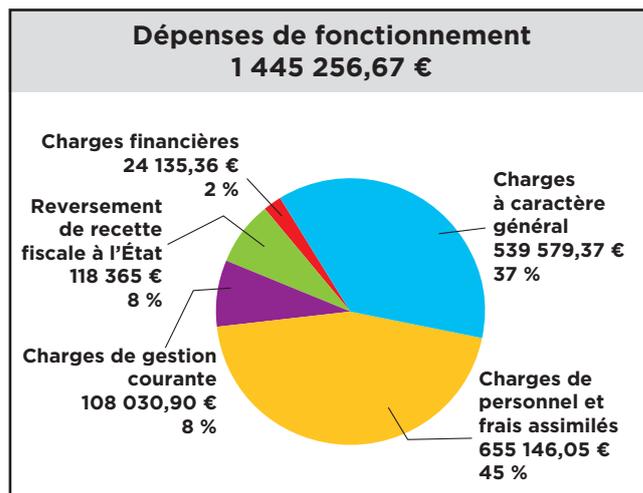
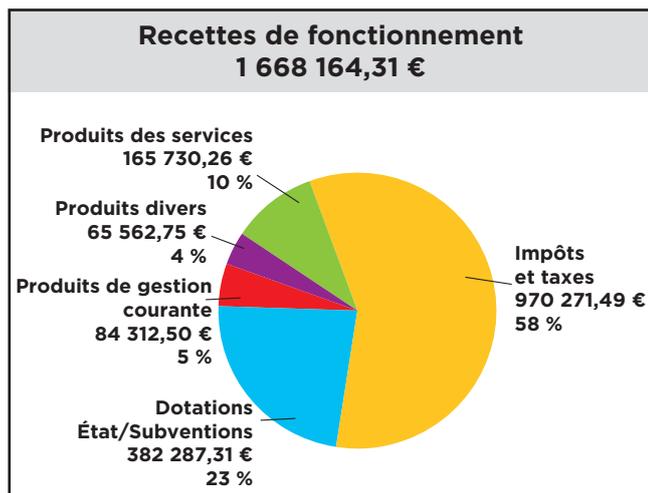
contribué à aplanir maintes difficultés et à avancer. Quand il avait quelque chose sur le cœur, André, très estimé et écouté, le disait avec franchise. Marline était toujours à ses côtés. Tous deux toujours positifs, leurs rires sonores étaient communicatifs. André, fier de son uniforme, ne manquait aucune cérémonie officielle devant le monument aux morts.

Pensionnaires de l'Ehpad *Les Mélèzes* à Strasbourg, André et Marline sont partis à quelques semaines d'intervalle. Marline est décédée le 6 avril de cette année, dans sa 89^e année et a été inhumée dans la stricte intimité familiale. André a quitté ce monde le 23 juin, dans sa 93^e année. Ses obsèques en la petite chapelle du cimetière Nord, à Strasbourg, ont permis à quelques-uns de ses anciens amis de Geudertheim de lui rendre un dernier hommage.

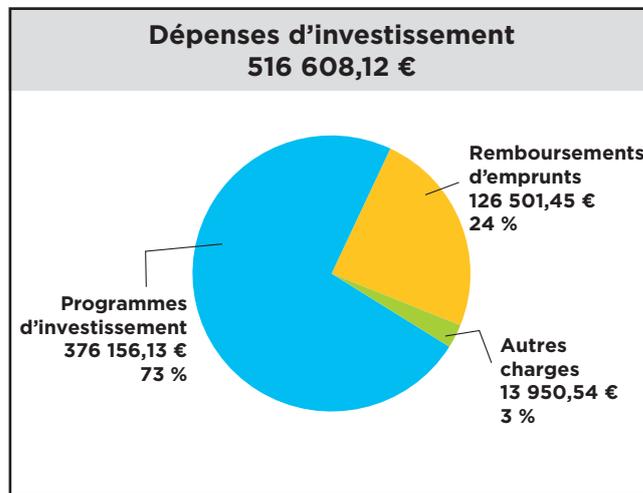
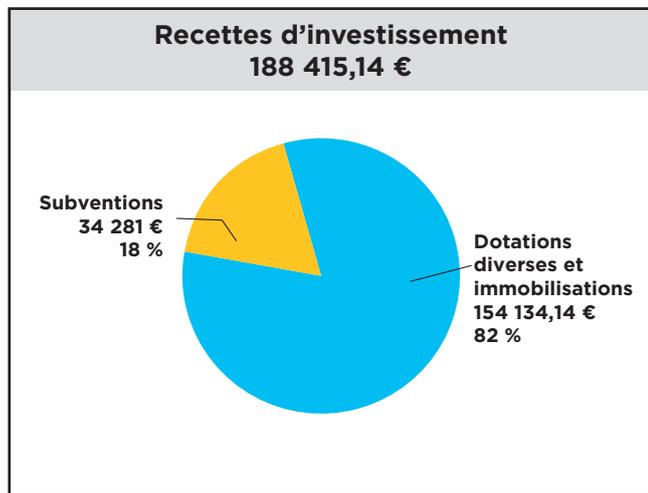
Les finances de notre commune

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2019

Réuni le 31 janvier 2020, c'est à l'unanimité que le conseil municipal a adopté le compte administratif 2019 de Geuderthheim qui révèle un déficit global de 105 285,34 €. Après intégration de l'excédent de 2 009 787,42 € de 2018, le résultat consolidé atteint 1 904 502,08 €. Il a également constaté la parfaite adéquation entre ce compte administratif et le compte de gestion établi par les services du centre de finances publiques de Brumath. Parmi les réalisations de l'année, la majeure partie des dépenses d'investissement est consacrée à l'entretien du clocher de l'église catholique et au lancement du projet de construction du pôle enfance et périscolaire.



Excédent de fonctionnement : 222 907,64 €



Déficit d'investissement : -328 192,98 €

Résultat de l'exercice 2019 : -105 285,34 €

Excédent 2018 reporté (pour mémoire) : 2 009 787,42 €

Résultat cumulé : 1 904 502,08 €



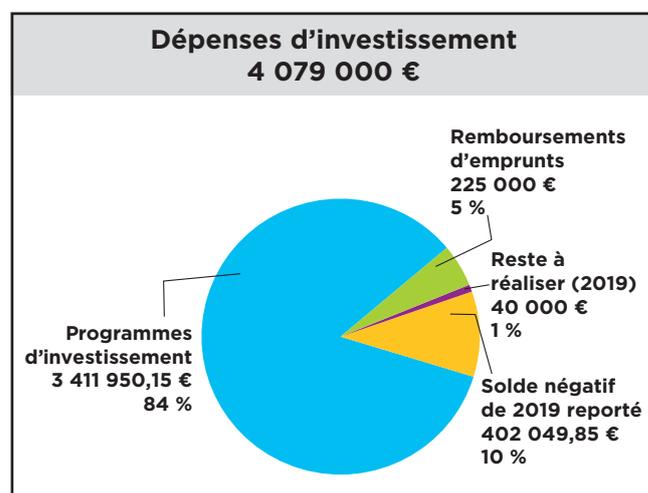
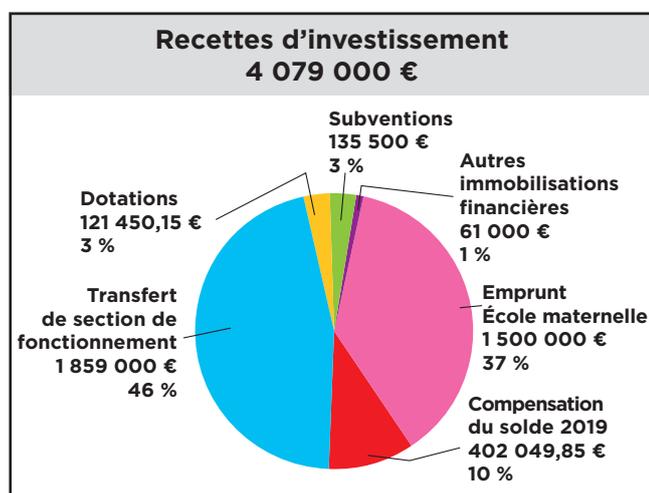
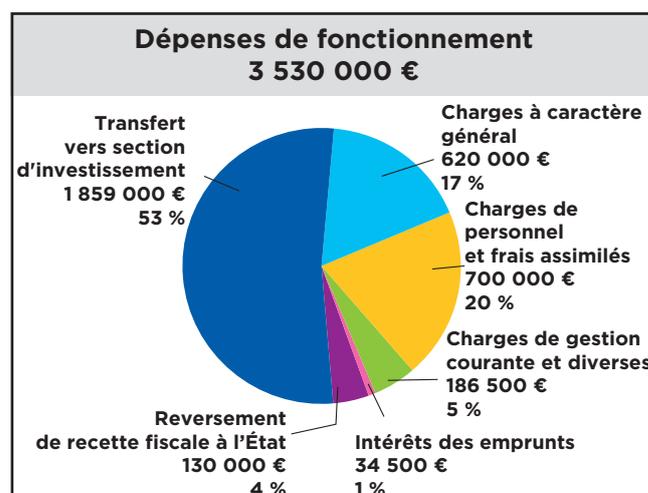
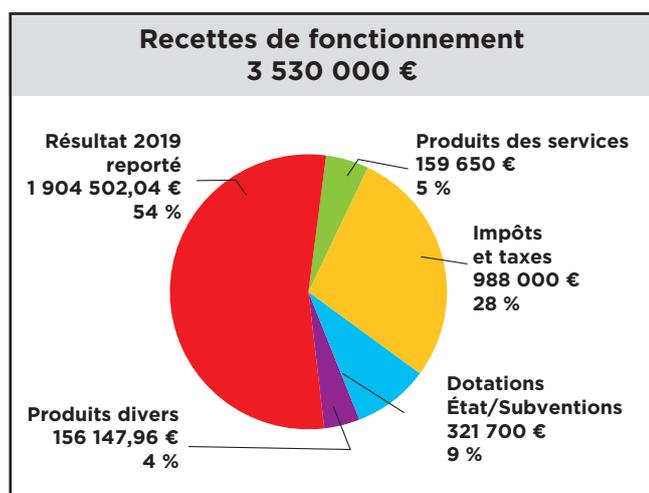
Quelques exemples de dépenses d'investissement de 2019 :

- Clocher de l'église catholique (acompte)
- Horloge de l'église catholique
- Horloge de l'église protestante
- Éclairage public (extension, remplacement, solde 2018)
- Vasques pour fleurissement des lampadaires
- Signalisation horizontale (instauration priorité à droite, damiers, panneaux...)
- Mairie (peinture, armoire informatique...)
- Défibrillateur
- Pôle enfance et périscolaire (étude de programmation, concours d'architecte...)
- École élémentaire (aménagement de salle de classe, tableau blanc interactif...)

173 365,52 € TTC
9 458,88 € TTC
4 250,40 € TTC
35 935,31 € TTC
5 042,64 € TTC
14 268,14 € TTC
9 520,39 € TTC
2 563,68 € TTC
45 172,00 € TTC
12 058,56 € TTC

Le Budget Primitif 2020

En cette année électorale, l'équipe municipale sortante a souhaité adopter le budget prévisionnel avant les élections en dépit du délai accordé jusqu'au 30 avril. De même, malgré une situation financière très saine, le conseil municipal a décidé à l'unanimité, le 31 janvier, de contracter un emprunt de 1 500 000 € auprès du Crédit Agricole pour financer le pôle enfance et périscolaire, au vu des conditions de remboursement très avantageuses (15 ans au taux annuel fixe de 0,53 %) qui permettent à la commune de conserver des marges de manœuvres à court et moyen termes. Le budget primitif 2020 a été préparé par les services administratifs et la commission Finances puis présenté le 28 février 2020 au conseil municipal qui l'a approuvé par 14 voix pour et 1 voix contre. Il se veut prudent de manière à permettre à la commune de fonctionner. Il présente une situation équilibrée à 3 530 000 € en section de fonctionnement et 4 079 000 € en section d'investissement. En section d'investissement, si quelques projets comme le démarrage du chantier du pôle enfance et périscolaire et les travaux aux terrains de football sont actés, des provisions sont prévues pour d'autres réalisations à concrétiser après les élections.



Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2020 :

• Pôle enfance et périscolaire (amorce)	1 500 000 €
• Éclairage du stade de la Forêt	92 000 €
• École élémentaire (rénovation d'une salle de classe, tableau numérique interactif, mobilier pour l'ouverture de la sixième classe)	24 000 €
• Mairie (mobilier salle du conseil municipal)	7 000 €
• Église catholique (toiture du clocher-solde des travaux de 2019)	40 000 €

Les impôts directs

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux des 3 taxes (taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti et taxe d'habitation) et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Les taux de référence en résumé

Taxe d'habitation	14,93 %
Taxe sur le foncier bâti	7,39 %
Taxe sur le foncier non bâti	49,31 %
CFE	17,70 %

Le conseil municipal



LE MAIRE

1 Pierre GROSS

vice-président de la CCBZ, président du CCAS et de l'Association foncière, délégué titulaire au SIVU du réseau câblé du Bas-Rhin, au SAGEECE de la Zorn, et à l'EPFL du Bas-Rhin.

LES ADJOINTS ET CONSEILLER DÉLÉGUÉ

2 Yves OHLMANN

président délégué de la commission Sport, culture et loisirs, membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Bâtiments et biens communaux, Finances-Budget ; président du Comité de fêtes, membre du conseil d'administration du CCAS.

3 Marianne PETER

présidente déléguée de la commission Aide à la personne et Services de proximité, membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Appel d'offres, Bâtiments et biens communaux, Finances-Budget, Forêt et environnement, Plan local d'urbanisme, membre du conseil d'administration du CCAS ; déléguée titulaire au conseil de fabrique de la paroisse catholique, déléguée locale au CNAS, déléguée au conseil de communauté de la CCBZ.

4 Jean-Luc JOACHIM

président délégué de la commission Bâtiments et biens communaux, vice-président de la commission Forêt et environnement, membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Appel d'offres, Aménagement et fleurissement, Finances-Budget, Sport, culture et loisirs.

5 Béatrice TREIL

présidente déléguée de la commission Aménagement et fleurissement et de la commission Forêt et environnement, membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Bâtiments et biens communaux, Communication et information, Finances-Budget, Sport, culture et loisirs, membre du conseil d'administration du CCAS, déléguée au conseil de communauté de la CCBZ.

6 Arny EYERMANN

président délégué de la commission Communication et information, membre des commissions Aménagement et fleurissement, Bâtiments et biens communaux, Finances-Budget, Sport, culture et loisirs.

7 Michel URBAN

président délégué de la commission Finances-Budget, membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Appel d'offres, Aménagement et fleurissement, Contrôle des listes électorales, Plan local d'urbanisme, Vie scolaire, enfance et jeunesse, délégué au conseil de communauté de la CCBZ.

LES CONSEILLERS

8 Laurence ANCKENMANN

membre des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Contrôle des listes électorales, Finances-Budget, membre du conseil d'administration du CCAS.

9 Nathalie BOUTINAUD

membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Finances-Budget, Vie scolaire, enfance et jeunesse.

10 Yoan HEITZ

membre des commissions Forêt et environnement, Plan local d'urbanisme.

11 Stéphanie HENCHES

membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Aménagement et fleurissement, Forêt et environnement, Vie scolaire, enfance et jeunesse.

12 Lionel JAY

membre des commissions Appel d'offres, Aménagement et fleurissement, Finances-Budget.

13 Frédéric JUNG

membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Appel d'offres, Communication et information, Finances-Budget, Sport, culture et loisirs, membre du conseil d'administration du CCAS.



14 Pia JUNGER

membre des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Bâtiments et biens communaux, Contrôle des listes électorales, Vie scolaire, enfance et jeunesse, membre du conseil d'administration du CCAS.

15 Didier KNIPPER

membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Contrôle des listes électorales, Sport, culture et loisirs, membre du conseil d'administration du CCAS.

16 Éric MASSON

membre des commissions Contrôle des listes électorales, Communication et information, Forêt et environnement, Plan local d'urbanisme.

17 Pascale MEYER

membre des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Aménagement et fleurissement, Sport, culture et loisirs, membre du conseil d'administration du CCAS.

18 Frédéric MULLER

membre de la commission communale des impôts directs et des commissions Aménagement et fleurissement, Plan local d'urbanisme ; correspondant Défense.

19 Barbara NEUNREUTHER

membre des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Communication et information, Sport, culture et loisirs, membre du conseil d'administration du CCAS.

20 Jérémy OHLMANN

membre des commissions Bâtiments et biens communaux, Communication et information, Finances-Budget, Vie scolaire, enfance et jeunesse.

21 Sabrina RITTER

membre des commissions Appel d'offres, Bâtiments et biens communaux, Sport, culture et loisirs.

22 Corinne ROEHLLY

membre de la commission Aménagement et fleurissement, déléguée suppléante au Conseil de fabrique de la paroisse catholique.

23 Martine SCHWACH

membre des commissions Aide à la personne et Services de proximité, Plan local d'urbanisme, membre du conseil d'administration du CCAS.

LES COMMISSIONS

- Commission communale des impôts directs
- Aide à la personne et Services de proximité
- Aménagement et fleurissement
- Appel d'offres
- Bâtiments et biens communaux
- Communication et information
- Contrôle des listes électorales
- Finances-Budget
- Forêt et environnement
- Plan local d'urbanisme
- Sport, culture et loisirs
- Vie scolaire, enfance et jeunesse

AUTRE INSTANCE

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

LES SIGLES

CCBZ : Communauté de Communes de la Basse-Zorn
CNAS : Comité National d'Action Sociale
EPFL : Établissement Public Foncier Local
SAGEECE : Schéma d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Écologique des Cours d'Eau
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

LE TRI ! CE N'EST PAS CORRECT !



Après la période de pandémie, le travail a repris tout doucement, dont le contrôle des bacs de 240 litres des déchets recyclables (poubelle jaune). Le 11 juin, de 7 h 30 à midi, l'ambassadeur du tri Laurent Riegert et l'adjointe au maire Béatrice Treil ont parcouru 7,5 km dans le village. Ils ont contrôlé 172 bacs. Le résultat n'était pas extra ! 84 bacs ont reçu une étiquette verte, donc bons, 47 une étiquette orange, non conformes, et 41 une étiquette rouge, refus de collecte. Et encore, le résultat aurait pu être pire, car une quinzaine de bacs à l'étiquette rouge a pu être repêchée. En effet, les erreurs de tri commises ont été commentées aux propriétaires présents qui ont apprécié les explications et ont trié leur bac jaune de façon conforme et dans la bonne humeur. Les erreurs sont essentiellement l'ensachage des déchets, les plastiques souples, les barquettes en plastique ou en polystyrène, la nourriture, les mouchoirs en papier, le papier essuie-tout et surtout les masques. Un autre contrôle a été fait dans une zone différente du village. 112 bacs ont été vérifiés, 76 conformes, 21 non conformes et 15 refusés. Des efforts de tri sont à faire car toute benne refusée au centre de tri a un impact financier sur les usagers. En 2019, le coût des refus de tri s'est élevé à 28 006 €, soit plus 5 % par rapport à 2018. Trions les déchets pour une meilleure santé, pour un monde moins pollué et pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants !



AGENTS RECENSEURS, ET POURQUOI PAS VOUS ?

L'INSEE organise tous les ans le recensement de la population française. En dessous de 10 000 habitants, cette enquête est réalisée par alternance entre communes sur un cycle de 5 ans. Après le recensement de 2011 puis de 2016, c'est donc de nouveau au tour des habitants de Geudertheim d'être recensés, du 21 janvier au 20 février 2021. C'est un acte civique et obligatoire. Des informations plus précises sur les objectifs et sur le déroulement de l'opération seront indiquées dans le G'IM 49 de décembre.

La mairie est chargée d'y procéder, notamment en recrutant et en rémunérant quatre agents recenseurs. Leur mission, qui débutera dans l'ombre quelques jours avant le 21 janvier, consistera à passer, durant la période indiquée, dans les foyers du secteur géographique de la commune dont ils auront la charge. Ils remettront en main propre à un habitant de chaque foyer les documents de recensement en expliquant ce qu'il faut faire. Ils répondront aussi aux questions éventuelles. Ils transmettront régulièrement les données recueillies à la mairie, où Chantal Schneider (directrice générale des services) assurera leur coordination.

Les postulants doivent être majeurs. La rémunération précise, basée sur le nombre de feuilles de logement et de feuilles individuelles récoltées, fera l'objet d'une délibération par le conseil municipal. Une journée de formation rémunérée aura lieu en décembre ou début janvier. Bien que les créneaux soient libres, de la disponibilité et de la souplesse dans les horaires sont recommandées pour mener efficacement cette mission d'intérêt général.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer avant le 15 octobre leur CV ainsi qu'une lettre de motivation à M. le Maire de la Commune de Geudertheim, 83 rue du Gal de Gaulle, 67170 GEUDERTHEIM.

PAIEMENT À LA DGFIP



Le Ministre de l'action et des comptes publics a annoncé en juillet 2019 la volonté de réduire progressivement le maniement des espèces dans le réseau de la

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) en permettant notamment aux buralistes d'encaisser en numéraire (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, en toute confidentialité, les impôts, amendes et factures des collectivités locales.

L'expérimentation dans le département du Bas-Rhin, initialement prévue le 15 avril 2020 et repoussée du fait de la crise sanitaire, a démarré le 19 mai.

La DGFIP a noué un partenariat avec le réseau des buralistes en vue de proposer une offre de paiement de proximité pour que les usagers puissent régler leurs impôts, amendes ou factures du service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) au plus près de leur centre d'intérêt.

Pour Geudertheim, le buraliste agréé le plus proche est le tabac-presse La Liberté, 6 place de la Liberté à Brumath.

LES TROTTOIRS ET LES CANIVEAUX, ÇA S'ENTRETIENT !



L'entretien des trottoirs et des caniveaux devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien. Ainsi, chaque habitant, qu'il soit locataire ou propriétaire de son logement, syndic de copropriété ou professionnel occupant des maisons ou immeubles situés en bordure de la voie publique, est tenu de maintenir en parfait état de propreté les trottoirs et les caniveaux en les balayant, les désherbant, les déneigeant, ainsi que le précise l'arrêté municipal du 6 août 2008, toujours en vigueur. Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, la victime peut engager des poursuites contre le riverain concerné. Le trottoir est un passage public et doit pouvoir être utilisé sans encombre. Où est passée l'habitude de nos aïeux qui tous les samedis après-midi balayaient devant chez eux tout en discutant avec leurs voisins ? Nous devons tous nous sentir responsables de la qualité de notre cadre vie. Il est plus agréable pour tous de profiter d'espaces propres et nettoyés.

FACEBOOK

La mairie de Geuderthém est sur Facebook ! Venez visiter la page et la « liker » afin de vous tenir informé des dernières nouvelles du village. Pour la trouver, connectez-vous sur Facebook et faites une recherche sur « Mairie Geuderthém », ou accédez-y directement par l'URL : www.facebook.com/Mairie-Geuderthém-101551151622767



Le calendrier des manifestations peut subir des changements selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

- ➔ 2 octobre 2020
Conseil municipal
- ➔ 31 octobre 2020
Soirée Halloween au stade de la forêt
- ■ ■
- ➔ 6 novembre 2020
• **Battue au grand gibier**
• **Conseil municipal**
- ➔ 7 novembre 2020
Journée plantation (village)
- ➔ 21 novembre 2020
Battue au grand gibier
- ➔ 27 novembre 2020
Remise des prix maisons fleuries
- ➔ 28 novembre 2020
Banque alimentaire
- ■ ■
- ➔ 4 décembre 2020
Marche de Saint Nicolas
- ➔ 6 décembre 2020
Fête des Aînés
- ➔ 11 décembre 2020
Conseil municipal
- ➔ 12 décembre 2020
Battue au grand gibier

Tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

VISITE DU CTR AU CLUB D'HALTÉROPHILIE DE GEUDERTHEIM



Lors de l'assemblée générale du Comité Départemental d'Haltérophilie-Musculation du Bas-Rhin, le président Eugène Forgiarini a présenté aux membres présents le nouveau Conseiller Technique Régional (CTR) du Grand Est David Matam. Les participants geudertheimois ont discuté avec lui et lui ont proposé un rendez-vous à Geudertheim pour le 18 février.

David Matam, accompagné du Président de la ligue Grand Est Freddy Brua, lui-même ancien athlète de haut niveau, sont venus voir les installations du club. Ils furent surpris de voir autant de matériel et de licenciés dans un village comme Geudertheim. David

Matam profita de donner des conseils aux personnes présentes, lui qui fut un athlète de haut niveau, capitaine de l'équipe de France d'haltérophilie, ayant participé à plusieurs championnats d'Europe, du monde ainsi qu'aux JO d'Athènes. Aujourd'hui CTR, il anime l'équipe régionale, encadre les formations ainsi que le développement du sport scolaire UNSS.

RALLYE FAMILLE

En ce mardi 30 juin, quelques dizaines de familles et Béatrice Treil, adjointe au maire, sont venues au sein de l'accueil *Les Loustics* pour une aventure en famille. Ce rallye a été organisé par l'équipe d'animation pour clore l'année de façon sympathique et par la même occasion faire connaissance avec la nouvelle responsable Séverine Klipfel.

L'histoire :

Le périscolaire de Geudertheim a subi une bourrasque de vent qui a emporté toutes les couleurs de l'accueil. Les animateurs perdaient leurs couleurs et Séverine avait peur de disparaître avec le périscolaire, car plus les heures passaient, plus les couleurs disparaissaient !

L'équipe a donc demandé aux personnes présentes de résoudre des codages afin de retrouver les cartes couleurs aux endroits indiqués, de ne surtout pas les déplacer et de noter les numéros indiqués sur certaines cartes.



Mise en route :

Les familles se sont donc attelées à déchiffrer les codes, puis sont parties à vélo, à trottinette, à pied dans le village à la recherche des cartes couleurs. Une heure après les familles revenaient ravies de leur promenade au sein du village de Geudertheim. Pour terminer le rallye, l'équipe d'animation, heureuse de retrouver ses couleurs, a partagé un moment convivial avec les familles autour d'une boisson fraîche.

MÉFAITS DE LA COVID-19

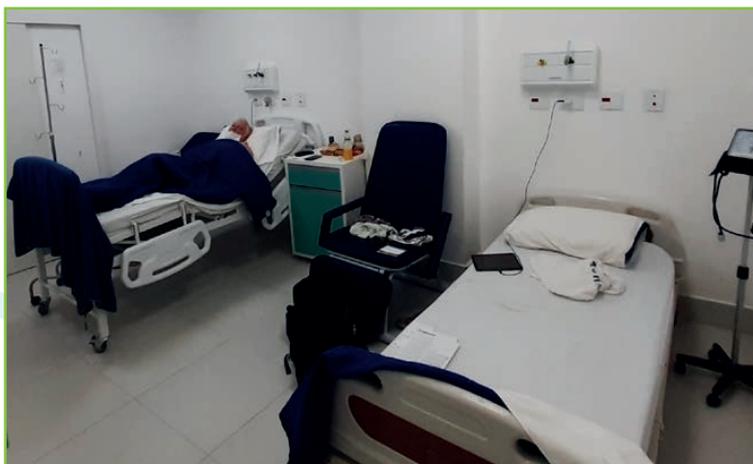
Hubert Breffa, un miraculé

Hubert Breffa est un enfant du village aujourd'hui âgé de 69 ans. C'est un artisan et un entrepreneur accompli dans notre beau village, mais aussi un homme à toute épreuve que ni le mauvais temps ni les virus saisonniers n'arrêtaient. Quand le mardi 17 mars 2020, Hubert se sentit faible, fatigué, fébrile, personne à ce moment-là ne pensait à cette pandémie mondiale de la Covid-19. Nous espérons revoir Hubert dès le lendemain se consacrer à ses activités dans son atelier. La semaine passe, son état ne s'arrange pas. Le lundi 23 mars, les symptômes s'étaient aggravés. C'est alors que nous avons fait le rapprochement avec la Covid-19. Le médecin du village est prévenu et le SAMU le prend en charge pour l'hospitaliser. Le verdict est sans appel, Hubert fait partie des milliers de personnes infectées par le coronavirus. Il est hospitalisé à Haguenau et mis sous oxygène. Au fil de la semaine du 23 mars, son état se dégrade de jour en jour. Le 27 mars, la décision est prise de le mettre dans un coma artificiel. Il est intubé et placé sous assistance respiratoire. Son état devenant de plus en plus critique, le service de réanimation nous contacte, nous demandant de venir au plus vite afin de lui dire au revoir. Ce fut un moment très difficile pour toute sa famille. Il passe difficilement la nuit et comme un miracle son état se stabilise. Au bout de deux semaines, non sans difficulté, il fut sorti du coma artificiel, ce qui nous a soulagés. L'amélioration s'est poursuivie mais de façon très lente, justifiant le maintien de la trachéotomie. Le 25 avril, le médecin décide de retirer la canule, mais son état de santé se dégrade à nouveau, obligeant à le replacer sous coma artificiel. Ce sevrage a échoué à deux reprises avant un retour à un état stable, permettant son transfert au NHC de Strasbourg à la demande de Virginie, sa fille infirmière. Le 22 mai, un second miracle permet à Hubert d'être transféré dans le service de pneumologie.

Les progrès sont alors fulgurants. Plus de respirateur, plus de sédation, plus de peur en fait. Il peut être transféré le 9 juin au centre de rééducation pour réapprendre à respirer normalement mais aussi à marcher, car il est tellement faible qu'il a déjà fait une chute au NHC sans pouvoir se relever. Le 26 juin, après un dur travail de rééducation et le soutien sans relâche de sa famille, Hubert peut enfin rentrer à la maison. Des soins à domicile et un suivi hebdomadaire régulier en hôpital de jour à Illkirch lui seront encore nécessaires, mais il est de retour et il ne lui a fallu que quelques jours pour reprendre son 4x4 et rejoindre sa 2^e maison... son atelier. Aujourd'hui il a récupéré quasiment 100 % de ses facultés motrices et respiratoires. Il soude, va à la chasse, conduit ses tracteurs. Aujourd'hui il est plus que jamais là, il a gagné son combat contre ce virus.

Le couple Marxer au Brésil

En s'inscrivant à un voyage organisé pour visiter le Brésil, **Jean-Marie** et **Nicole Marxer** n'imaginaient pas un instant ce qui allait gâcher ce séjour et ternir les souvenirs qu'ils espéraient joyeux. Ce voyage tourne au cauchemar lorsque suite à une petite fièvre chez Nicole, le couple décide de ne pas participer à une excursion. Le guide les emmène de force à l'hôpital pour subir des examens de détection de la Covid-19, ce qui leur fait rater l'avion qui devait les ramener en France. Ils sont menacés de prison s'ils quittent l'établissement sans autorisation, et se retrouvent retenus pendant trois jours dans une chambre psychiatrique sans fenêtre, ni table ni chaise, et sans aucune possibilité de contact avec l'extérieur. Nicole n'ayant plus de symptômes, le couple a pu quitter l'hôpital à condition de se trouver un hébergement ! C'est la réceptionniste de l'hôtel qui leur a déniché une petite maison dans un quartier perdu de Paraty, à 250 km de Rio de Janeiro. Confinés dedans pendant 15 jours, c'est via *WhatsApp* qu'ils ont pu communiquer, et là encore la réceptionniste assurait les approvisionnements. Jean-Marie contacte l'ambassade, le consulat français, l'assurance et l'agence de voyage afin de trouver une solution pour rentrer en France, alors que les résultats des tests tardaient à arriver de Rio de Janeiro. Enfin le 31 mars tout se débloque : Nicole et Jean-Marie parviennent à prendre le dernier vol régulier à São Paulo qui les ramène en France sains et saufs, mais très marqués psychologiquement par cette mésaventure.



MÉFAITS DE LA COVID-19 (SUITE)

À Geudertheim : Chantal Ruscher Léonard

Chantal Ruscher Léonard, notre emblématique guichetière du Crédit Mutuel à la retraite depuis quelques années déjà, a contracté la Covid-19. Elle a constaté les premiers symptômes le 18 mars : « J'étais extrêmement fatiguée, une fatigue indescriptible ».

S'est ensuivie une hospitalisation du 25 mars au 6 avril à l'hôpital de Haguenau. Le test Covid nasal n'avait rien donné, mais un scanner des poumons a permis de détecter le virus. Elle tient sincèrement à remercier le personnel hospitalier qui a été incroyable et très à la hauteur.

Cinq membres de sa famille ont également été touchés. Ils sont désormais tous guéris. Francis, son mari n'a pas été contaminé ; suivant les conseils du médecin de famille, ils ont très tôt fait chambre à part. Remise de ses tracas, Chantal a malgré tout une bonne nouvelle à nous annoncer : « Une chose incroyable est arrivée, je ne fume plus après 50 ans de tabagisme ! ».



QUELLE EST LA TEMPÉRATURE AU FCG ?

Le Football-Club de Geudertheim (FCG), sous la coupe de sa jeune présidente Fanny Horny et de son comité, applique strictement les normes liées à la Covid-19. Tous les supporters et acteurs doivent porter un masque à partir de 11 ans pour pénétrer dans l'enceinte du stade de la Forêt. Le FCG, outre cette règle, procède à un test de température à l'entrée du stade. Les bénévoles, thermomètre frontal à la main, testent les amoureux du ballon rond. Depuis le déconfinement et la reprise des matchs de football, le FCG a déjà procédé de 1 200 à 1 500 contrôles depuis la mi-août, tous négatifs. Belle initiative, bravo au FCG !

INSCRIPTION À LA PREMIÈRE COMMUNION

Vous souhaitez que votre enfant s'engage dans un chemin de foi pour se préparer au sacrement du pardon (en 2021) ou au sacrement de l'eucharistie (en 2022) ? Pour tous ceux et celles né(e)s en 2012, les inscriptions se font en remplissant un formulaire que vous trouverez soit au fond des églises, soit au secrétariat du presbytère de Weyersheim (permanences les mardi et mercredi matin de 9 h à 11 h, tél : 03 88 51 30 93), soit par courriel : secretariat@orange.fr, soit sur le site : www.actu.4paroisses.fr/actu5.html. Joindre un certificat de baptême.

Pour pouvoir vous rencontrer et vous donner toutes les informations, vous êtes invité(e)s à une première réunion le 18 septembre 2020 à 20 h, salle de la mairie de Weyersheim.

BILAN DU DON DU SANG DU 30 JUIN 2020

Suite à la sollicitation lancée pour la collecte du 30 juin, 62 donneurs se sont présentés pour faire face à la faible réserve de sang constatée ces dernières semaines. Le défi lancé (100 donneurs) n'a certes pas été relevé, mais il consistait surtout à inciter les habitants de la commune à se mobiliser davantage que lors des précédentes collectes. 23 donneurs supplémentaires étaient présents par rapport au dernier rendez-vous du 31 mars qui avait attiré 39 donneurs. Ce bilan est néanmoins très encourageant compte tenu des 15 nouveaux dons enregistrés. La prise de rendez-vous a été fort appréciée par les participants et par l'ensemble des membres de l'Établissement Français du Sang. Ce dispositif sera donc reconduit lors de la collecte du 20 octobre prochain. Parmi les nouveaux venus, plusieurs se sont engagés à revenir accompagnés, ce qui laisse présager une nouvelle progression des dons. Espérons que d'ici-là, toutes les contraintes liées à la situation sanitaire actuelle seront levées.



Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Màske un Nahjere / Masques et couturières

Pour la première fois de son histoire, l'humanité (*zuem erschde Mol en de Gschecht vun fàscht de goenze Menschheit*) presque tout entière est invitée à se masquer. Pour raison de santé (*gsundheitshälwer*), pour se protéger de la covid-19 et pour éviter (*verheete*) une éventuelle contamination d'autres personnes.



La doyenne Jeanne Voltzenlogel accomplissant son devoir civique en se protégeant

Les masques à gaz (*Gàsmàske*)

Puis vint le moment où il fallut porter un masque pour ne pas mourir (*fer nit ze starwe*). Durant la Première Guerre mondiale (*em erschde Waltkreij*), Allemands et Alliés utilisèrent des armes chimiques (*chemischi Wàffe*), comme le gaz moutarde (*Saneftgàs*), qui firent autour de 90 000 tués, et contre lesquelles des masques à gaz de plus en plus efficaces furent inventés (*erfunge*). Et, malgré le protocole de Genève, signé en 1925, interdisant l'usage de gaz de combat, des belligérants passent outre, hier et aujourd'hui (*gescht un hit*).

Des masques furent également utilisés en 1918 lors de la grippe espagnole (*d'spànisch Gripp*) qui a tué 50 millions de personnes. Elle a sévi en trois phases : la première se déclencha, comme la Covid-19, au printemps (*em Freijohr*) ; la seconde, de la mi-septembre à la mi-décembre, fut la plus meurtrière ; la 3^e eut lieu début 1919.

Pour ce qui est de la pandémie actuelle, après une cacophonie, il est recommandé (*empfohle*) de porter le masque en public. Comme il en faut des millions tous les jours (*jeder Deuij*), la pénurie (*Màngel*) était de règle au début (*àm Onfang*). Partout en Alsace, (*eweràll em Elsàss*) d'anciennes couturières se mirent au travail pour en confectionner. À Geudertheim, une ancienne couturière en offrit, par exemple, une centaine à son entourage, dont des personnels soignants.

Autrefois, toutes les filles apprenaient à coudre et à broder. (*Freijer hon àlli Maide nahje un stecke gelehrt*). Heureux temps dont on profite aujourd'hui (*glecklichì Zitt vun dere mer hit profetere*). Merci les couturières qui, elles aussi, ont ainsi sauvé des vies. (*Merci àn d'Nahjere, die so eui en mànchi 's Lawe gerett hon*).

Couturière, un métier parfois déconsidéré (*a mànchmol diskrediterter Beruef*) enfin réhabilité. Bravo les couturières ! Vous pouvez être fières ! Haut les masques ! (*Ehr kenne stoltz sen ! Hoch d'Màske !*).

La première trace d'un masque remonte à l'ère paléolithique (15 000 à 10 000 avant Jésus-Christ, *vor Chreschtüs*), où un homme, trouvé dans une grotte (*a Hehl*) en Ariège, portait un masque. Dans l'Antiquité, on portait un masque lors de certaines cérémonies religieuses. Les acteurs de théâtre (*d'Theàter-Speeler*) romains et grecs étaient masqués.

Mais c'est au Moyen Âge (*em Mettelàlter*) que le port du masque se généralise, principalement pour se déguiser (*sech verkleide*). En Afrique, le masque fait partie intégrante de rituels. Carnaval (*Fàschnocht*) et Halloween sont des occasions de porter un masque. Il s'agit de se cacher (*sech versteckle*), de se mettre dans la peau d'un autre (*en d'Hüt vum a oendere schlupfe*), pour s'amuser (*fer sech ze amüsere*).

TÉMOIGNAGE DE NICOLAS JOUSSELIN

Nicolas Jouselin, notre précédent chef des sapeurs-pompiers, a vécu une belle aventure dans le cadre de la réserve militaire. Il a accepté d'en témoigner dans le G'IM.



Nicolas, qui êtes-vous ?

J'ai 40 ans. Professionnellement je suis chef d'équipe incendie à l'hôpital de Haute-pierre, depuis une vingtaine d'années maintenant. Je suis également sapeur-pompier depuis 20 ans, en pause pour pouvoir réaliser une mission au Mali avec mon régiment. Je suis réserviste depuis 2012 et sous-officier depuis 6 ans.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans la réserve militaire ?

J'ai toujours eu envie de connaître le métier des armes. Plus jeune je n'ai pas osé m'engager, mais l'idée m'est toujours restée. J'ai alors eu connaissance de la réserve militaire, et j'ai vu qu'il y avait la possibilité de faire « carrière » dans l'armée de cette façon. Comme il n'était pas trop tard du fait de mon âge, j'ai décidé de m'engager.

Qu'est-ce que la réserve militaire ? À quoi sert-elle ?

La réserve militaire est une organisation de citoyens qui décident de donner de leur temps et de leurs compétences au profit de l'armée. Son but principal

est de soulager les militaires d'active et d'apporter du soutien à la Nation. Se spécialisant toujours plus, l'armée n'a plus assez de personnel pour effectuer des missions de base. Les réservistes participent ainsi au dispositif « Sentinelle » de protection des espaces publics, pour éviter que les militaires d'active ne soient trop mobilisés, ou pour remplacer dans certaines opérations des professionnels non disponibles.

Comment entre-t-on dans la réserve militaire ?

Le principe est de trouver un régiment et d'établir un contrat avec ce dernier. Il y a une formation militaire initiale de réserve à faire (FMIR) pendant 15 jours, et si vous validez tous les modules vous êtes soldat de première classe réserviste. Tous les régiments ont des réservistes, que ce soit dans l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine ou la gendarmerie. Le site internet « être réserviste » vous informe aussi sur la démarche à suivre pour y prendre part.

Dans quelle arme exercez-vous ? Quel régiment ?

Je suis intégré au premier régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg qui fait partie de l'unité d'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Le régiment participe depuis 2012 à des missions au Mali dont la dernière s'est terminée au mois de mai, dans le cadre de l'opération militaire « Barkhane » menée au Sahel et au Sahara par l'Armée française.

Quelle fonction avez-vous ?

Je suis sergent-chef, adjoint au chef de section. Il s'agit d'une section de combat comprenant 3 groupes. Pour l'opération au Mali je suis parti avec le PRAD avec pour missions la Protection de zones de pose d'hélicoptères, la Reconnaissance de zones, et l'Appui au Déploiement qui consiste à baliser les plots et à assurer l'acheminement de munitions et de carburant pour les aéronefs. La section comptait 15 personnes.

Comment avez-vous été préparé et formé à cette mission ? Comment avez-vous choisi ce poste ?

En raison du nombre important de missions à assurer au Mali et de l'indisponibilité de tous les militaires, des postes se sont trouvés vacants et l'armée a dû faire appel à des réservistes. J'ai ainsi saisi cette opportunité exceptionnelle de pouvoir être envoyé en opération extérieure. J'ai postulé et, grâce à mes compétences et qualifications déjà acquises, je correspondais aux attentes et j'ai passé tous les tests avec succès. J'ai donc rejoint le PRAD pour une préparation de 6 mois identique à celle des militaires d'active, en effectuant tous les entraînements et qualifications pour les armes spécifiques, la conduite des blindés, les procédures radio et la gestion des hélicoptères. Au Mali, beaucoup de militaires étaient étonnés quand je leur disais que j'étais réserviste.

À quelles missions avez-vous participé ?

Après les 6 mois d'entraînement je suis parti en opération 4 mois et demi au Mali. Le peloton devait gérer toute l'intendance entre les hélicoptères et le sol, préparer les aires de pose, reconnaître les zones pour vérifier qu'il n'y ait pas d'IED (engins explosifs improvisés ou bombes artisanales) ou d'objets pouvant endommager les aéronefs, baliser les zones, puis accueillir les hélicoptères et les faire atterrir. Nous avons la charge



de 5 à 6 hélicoptères. Nous gérons non seulement le flux des hélicoptères en l'air mais aussi leur parcage pour qu'ils puissent faire leur ravitaillement en toute sécurité. Si jamais ils devaient rester sur zone la nuit, nous devons en plus protéger le périmètre avec l'infanterie. Personnellement je devais faire en sorte que toute l'opération puisse se dérouler au mieux tant au niveau personnel que matériel. Je gérais en fait toute la logistique alors que le chef de section se concentrait sur le déploiement tactique de son idée de manœuvre. Je devais donc faire en sorte qu'il puisse réaliser la mission qu'il avait imaginée.

Quels moyens aviez-vous à votre disposition pour effectuer votre mission ?

J'étais en contact avec tous les autres services qui étaient sur la base principale de Gao : approvisionnement de munitions, de nourriture, de carburant, garage, services de santé... Nous avons aussi des véhicules blindés à notre disposition pour acheminer le ravitaillement sur les zones de mission.

Y avait-il de la tension en mission ?

Le pays étant en guerre, nous partions forcément sur des territoires dangereux. Notre peloton de 15 personnes était intégré à des groupements de combat, avec l'infanterie, mais nous avons notre spécialité. Nous étions juste détachés au moment de la préparation des aires de poser et après nous faisons le reste de la mission comme n'importe quel fantassin. Des militaires ont été victimes d'attaques pendant mon déploiement. Nous ne ressentions toutefois pas trop cette pression tant nous restions concentrés sur nos missions.

Comment étaient les conditions de vie sur place ? Comment s'y prépare-t-on ?

C'est difficile de s'entraîner aux conditions spécifiques du pays, notamment en ce qui concerne la température car il faisait quand même plus de 45 °C sur place.

L'entraînement physique fait partie de la préparation. Il faut avoir de la « caisse » pour pouvoir tenir les missions.

Comment s'est passé votre retour de mission ?

Je suis revenu de mission le 28 mai. J'ai passé ensuite 3 jours à Istres en raison de la Covid-19 puis je suis rentré chez moi. Mon contrat avec la réserve militaire est terminé pour cette année. Mais peut-être que l'année prochaine je pourrai en faire un nouveau et repartir en opération extérieure.

Quelles compétences avez-vous acquises ?

J'ai surtout acquis le métier des armes et de la logistique militaire. J'ai appris tellement de choses : conduire des blindés, me servir d'armes (pistolets, fusils, grenades), gérer des aéronefs, le fonctionnement de l'armée. Et j'ai aussi renforcé, grâce à toutes les situations vécues, mes compétences de commandement que j'avais déjà acquises dans mon travail et chez les pompiers, ainsi que mon savoir-faire de gestion d'équipe. En même temps nous avons été entraînés au combat corps à corps, aux sports collectifs pour la cohésion d'équipe, et nous avons tous bénéficié d'une formation de sauveteur. Dans la vie de tous les jours j'ai peut-être plus de *self-control*, ça permet de ne pas s'enflammer, d'être posé, de voir les choses sereinement.

Comment arrivez-vous à concilier vie professionnelle, vie militaire et vie familiale ?

J'ai la chance d'avoir un travail qui me permet d'organiser mon temps. J'avais fait part de mon souhait d'engagement à ma compagne et elle était en phase avec moi. Après ce n'est pas une grosse contrainte non plus, ce sont quelques week-ends par mois, plus des petites périodes bloquées en été et pendant les vacances scolaires.



Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Noces d'or
6/02 Époux Pierre Dussausay



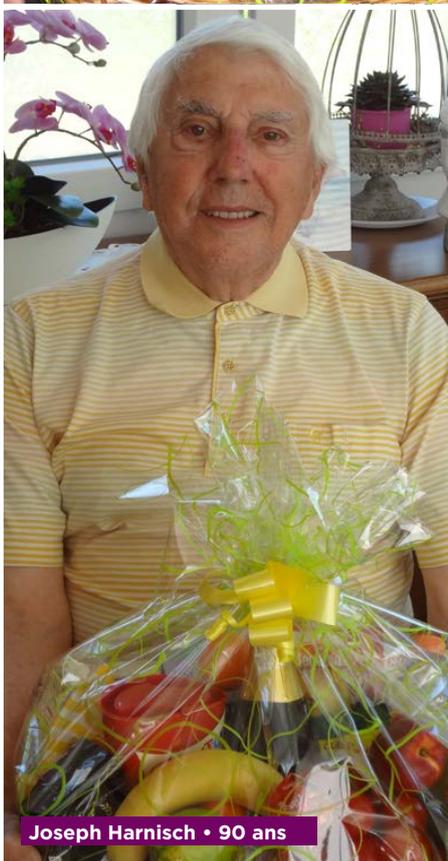
Marcel Hickel • 85 ans



Alice Hamm • 85 ans



Liliane Gross • 85 ans



Joseph Harnisch • 90 ans



Yvonne Metzger • 85 ans

Hélène Trautmann a fêté le 29 avril dernier ses 90 ans.



Noces de diamant
22/04 Époux Jean-Georges Muhl



Noces d'or
30/04 Époux René Krippleben



Antoinette Steinmetz • 90 ans



Irène Junger • 85 ans



Germaine Diebolt • 85 ans



Georgette Loser • 85 ans



Noces d'or
10/07 Époux Maurice Essinger

Les époux Marcel Roser ont fêté le 22 mai dernier leurs Noces d'or.

Les époux Jean-Michel Nehasil ont fêté le 31 juillet dernier leurs Noces d'or.

> DÉCEMBRE 2019

JUBILAIRES

• 23/12

Lucie WEIL née RITTER
1 rue du Moulin, **93 ans**

• 24/12

Marie HAMM née BRÜCKMANN
8 rue Hof, **89 ans**

Yvette FINK née ROTH
12 rue des Potagers, **84 ans**

• 28/12

Alice SCHNEIDER née WOLFF
7 rue du Chevreuil, **83 ans**

• 29/12

Marguerite HAASS née SOMMER
66 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

DÉCÈS

• 22/12 à Brumath
dans sa 94^e année

**Caroline Catherine SCHNEIDER
née GROSS**
27 rue du Gal de Gaulle

• 28/12 à Haguenau
dans sa 99^e année

Madeleine GREDER née BAUER
Anciennement à Geudertheim

> JANVIER 2020

JUBILAIRES

• 1/01

Djenebou Dite Yah TRAORE née BORE
4 rue Albert Schweitzer, **84 ans**

• 4/01

Pierre SARLAT
3 rue de la Montée, **86 ans**

Oscar HUCKEL
35 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

• 7/01

Georges WEITZ
14 rue Sainte Maison, **81 ans**

Antoine JUNGER
34 rue Hornwerck, **80 ans**

• 8/01

Laurent DOLLE
2 rue des Pruniers, **81 ans**

• 10/01

Marie Madeleine KNITTEL née MOSER
77 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

Charles RIEDINGER
18 rue de l'Arche, **83 ans**

• 20/01

Joseph HUSS
6 rue Dietweg, **89 ans**

• 25/01

René HARNISCH
22 rue Hornwerck, **86 ans**

• 29/01

Michel GUILLAUME
2 rue des Bleuets, **81 ans**

Charles MISCHLER
1 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 30/01

Berthe HOLZ née GELDREICH
5 rue des Potagers, **89 ans**

• 31/01

Berthe ENG
4 rue de l'Arche, **82 ans**

NAISSANCES

• 10/01

Arthur Jean EGGEMANN
né à Haguenau
fils de Jean-Marc EGGEMANN
et de Lorely DECINA
31 rue Hornwerck

• 20/01

Clémence HAHN
née à Strasbourg
fille de Jordan HAHN
et de Perrine MULLER
4d rue des Petits Champs

DÉCÈS

• 1/01 à Geudertheim
dans sa 68^e année

Daniel Michel MULLER
21 rue des Lilas

• 7/01 à Haguenau
dans sa 80^e année
Nicole Aimée MULLER née SCHWEITZER
18 rue Albert Schweitzer

• 13/01 à Haguenau
dans sa 66^e année
Claude Albert Jean BRACONNIER
5 rue Hornwerck

> FÉVRIER 2020

JUBILAIRES

• 3/02

Maurice ESSINGER
26 rue Sainte Maison, **81 ans**

• 7/02

Ernest VIX
10 rue de l'Arche, **87 ans**

• 10/02

Marcel HICKEL
4 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• 12/02

Alice HAMM née WOLFF
4 route de Bietlenheim, **85 ans**

Antoinette JUNGER née KIEFFER
1 rue Albert Schweitzer, **82 ans**

• 18/02

Marie MUHL née BRECHBIEHL
15 rue des Potagers, **87 ans**

• 21/02

Marthe PAULUS née LUTZ
9 rue du Moulin, **80 ans**

• 22/02

**Marlène ALTHERR
née GISSELBRECHT**
71 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 23/02

**Antoinette ANDRES
née KLEINMANN**
36 route de Bietlenheim, **88 ans**

• 24/02

André RODOLPHE
1 rue des Bleuets, **81 ans**

NAISSANCES

• 7/02

Helena Bela NDOMBASI
née à Schiltigheim
fille de Mingiedi NDOMBASI
et de Sandrine LENDA-BELA
1 rue des Grives

• 13/02

Angéline Christiane KOCH
née à Schiltigheim
fille de Maximilien KOCH
et de Vanessa GALVANI
18 rue du Moulin

• 22/02

Romane Louise KRAUTH
née à Schiltigheim
fille de Mathieu KRAUTH
et de Laetitia SCHWACH
53 rue du Gal de Gaulle

DÉCÈS

• 8/02 à Haguenau
dans sa 84^e année

Lina GLATH née HAAS
Anciennement à Geudertheim

• 16/02 à Geudertheim
dans sa 90^e année

André Joseph TRAUTTMANN
4 rue Dietweg

• 20/02 à Haguenau
dans sa 90^e année

**Marie Louise HAMM
née BRÜCKMANN**
8 rue Hof

• 24/02

dans sa 54^e année
Alain Michel FURST
8 rue de la Rivière

> MARS 2020

JUBILAIRES

• 2/03

**Christiane BRUA
née BRECHENMACHER**
23 rue des Primevères, **87 ans**

• 4/03

Arlette SIEGLER née JUNGER
19 rue des Potagers, **83 ans**

• 9/03

Denise STOLL née JAGGIE
8 rue de la Zorn, **84 ans**

Thi Bé TRAN née TRAN

34 rue des Primevères, **88 ans**

Joao MACHADO

9 route de Bietlenheim, **81 ans**

• 12/03

Jean Michel NEHASIL
1 rue des Pruniers, **80 ans**

• 15/03

Yvan KNITTEL
111 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

• 19/03

Catherine GANGLOFF née ROTH
8 route de Bietlenheim, **94 ans**

• 21/03

Albert ROTH
6 rue des Potagers, **83 ans**

Germaine ALTHERR née HANTZ
21 rue Sainte Maison, **80 ans**

• 23/03

Liliane GROSS née WENDLING
41 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Jean Jacques WEBER

101 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 24/03

Joseph HARNISCH
30 rue Hornwerck, **90 ans**

• 26/03

Albert HAMM
8 rue des Cerisiers, **81 ans**

• 27/03

Paul SAUSELEN
27 rue Hornwerck, **82 ans**

• 29/03

Lina ZUMSTEIN née SCHUCH
10 rue du Chevreuil, **81 ans**

André LAMBLIN

20 rue de la Zorn, **84 ans**

• 31/03

Alfred KLEIN
6 rue des Cerisiers, **84 ans**

NAISSANCE

• 25/03

Léonie Marthe FRICK
née à Schiltigheim
fille de Jean-Charles FRICK
et de Mathilde BERGERY
4c rue des Petits Champs

DÉCÈS

• 9/03 à Brumath
dans sa 87^e année

Pierre SARLAT
3 rue de la Montée

• 30/03 à Haguenau
dans sa 74^e année

Ernest Roland SUSS
25 rue du Chevreuil

> AVRIL 2020

JUBILAIRES

• 2/04

Yvonne METZGER née PETER
22 route de Bietlenheim, **85 ans**

• 3/04

Emilienne GLATH née ANDRES
3 rue des Potagers, **92 ans**

**Cécile HOECHSTETTER
née DIEBOLT**

35 rue Sainte Maison, **84 ans**

• 10/04

Odette FALK née WOLFF
6 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

• 18/04

Alain DORNE
1 rue des Lilas, **80 ans**

• 22/04

Nicole KLEIN née WENDLING
6 rue des Cerisiers, **81 ans**

• 28/04

**Jeanne HAMM
née VOLTZENLOGEL**
38 rue du Gal de Gaulle, **98 ans**

• 29/04

**Hélène TRAUTTMANN
née JUNGER**
4 rue Dietweg, **90 ans**

NAISSANCES

• 1/04

Camille Angèle Gabrielle HUBSCH
née à Haguenau
fille de Sébastien HUBSCH
et de Jessica BREFFA
1a rue du Gal Leclerc

• 5/04

Malone Léon Fred JANEL
né à Haguenau
fils d'Arnaud JANEL
et de Charlotte MUTZIG
2 rue des Cerisiers

• 27/04

Romane Danielle Anita SPINDLER
née à Strasbourg
fille d'Anthony SPINDLER
et d'Aurélien EHRHARDT
3a route de Bietlenheim

• 29/04

Jared MARTZLOFF
né à Schiltigheim
fils de Cédric MARTZLOFF
et de Lorie JUNGER
5 rue des Alouettes

DÉCÈS

- 6/04 à Brumath dans sa 90^e année
Charles Chrétien MUHL
2 rue Hornwerck
- 25/04 à Haguenau dans sa 82^e année
André Pierre Denis RODOLPHE
1 rue des Bleuets

> MAI 2020

JUBILAIRES

- 1/05
Antoinette STEINMETZ née LUDWIG
3 impasse Jacques, **90 ans**
- Jean Michel ZUMSTEIN**
10 rue du Chevreuil, **83 ans**
- 7/05
Jean Georges WEISS
28 route de Bietlenheim, **81 ans**
- 8/05
Irène JUNGER
1 rue de Kurtzenhouse, **85 ans**
- 10/05
Lina VIX née WEIL
10 rue de l'Arche, **87 ans**
- 12/05
Alfred HUCKEL
44 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**
- 14/05
Germaine DIEBOLT née WEITZ
16 rue Hornwerck, **85 ans**
- 19/05
René HENCHES
6 rue Hornwerck, **83 ans**
- 20/05
Berthe GEISSLER née VIX
27 rue Sainte Maison, **87 ans**
- Alice Irène HEITZ née ENG**
1 rue du Coteau, **81 ans**
- 23/05
Jean-Claude JUND
15 rue du Moulin, **84 ans**

NAISSANCES

- 6/05
Assia OUASAÏD
née à Strasbourg
fille de Moussa OUASAÏD
et d'Alma SHALA
16 rue des Vanneaux
- 15/05
Sacha BOKSAN
né à Strasbourg
fils de Thomas BOKSAN
et de Sophia GOMEZ
10 rue du Moulin
- 27/05
Lyana SIMON
née à Haguenau
fille de Laurent SIMON
et de Laetitia FREYERMUTH
7 rue des Tournesols

DÉCÈS

- 12/05 à Bischwiller dans sa 88^e année
Charlotte Madeleine ANDRES née PAULUS
23 rue du Chevreuil

> JUIN 2020

JUBILAIRES

- 8/06
Henri MARCOT
3 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**
- 12/06
Lucie NOÉ née GANTZER
56 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**
- 13/06
Thérèse PETER née HARNISCH
26 rue Hornwerck, **92 ans**
- 18/06
Georgette JUNGER née BOSS
8 rue Sainte Maison, **86 ans**
- 22/06
Jeanne WENDLING née LEMMEL
3 rue Hornwerck, **93 ans**
- 23/06
Marie RAU née MAECHLING
34 route de Bietlenheim, **89 ans**
- 24/06
Christian DIEUDONNÉ
18 rue Sainte Maison, **81 ans**

- 25/06
Éliane KNITTEL née RUHLMANN
111 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

Marcel URBAN
9 rue Hornwerck, **81 ans**

- 26/06
Auguste LUDWIG
6 route de Bietlenheim, **86 ans**

NAISSANCES

- 3/06
Naël Rio KIEFFER
né à Strasbourg
fils d'Arnaud KIEFFER
et de Camille GRASSER
5d rue de Kurtzenhouse
- 9/06
Laura ZINCK
née à Strasbourg
fille d'Alexandre ZINCK
et de Noémie LE FRANCOIS
3 rue des Grives

MARIAGE

- 26/06
Simon Jean ROLLET
et **Florence Marie Mathilde HAMON**
9a rue des Alouettes

DÉCÈS

- 20/06 à Geudertheim dans sa 91^e année
Philippe René BECKERICH
46 rue du Gal de Gaulle
- 24/06 à Brumath dans sa 86^e année
Berthe HELBRINGER née MUHL
Anciennement à Geudertheim